

Pour soutenir les locataires du parc social face à la hausse du coût de l'énergie, **Action logement crée un fonds énergie qui permettra de délivrer une aide financière allant jusqu'à 600 €. Près de 75 000 locataires pourraient en bénéficier.**

Ce dispositif, complémentaire au chèque énergie et à l'aide exceptionnelle de 100 à 200 € mis en place par le gouvernement, permettra de délivrer une aide pouvant aller jusqu'à 600 € aux locataires les plus fragiles. Le gouvernement et sa majorité s'étant une nouvelle fois opposés à une augmentation des Aides personnalisées au logement (APL) et de leur forfait charges dans le cadre du projet de budget 2023, ce nouveau coup de pouce devrait donner un bol d'air aux locataires HLM.

Qui pourra en bénéficier ?

Cette aide s'adressera exclusivement aux ménages du parc social, salariés ou non-salariés, qui subiraient une augmentation de leurs charges supérieure à 100 € par mois ou qui devraient faire face à une régularisation supérieure à 1 000 € sur les douze derniers mois et qui disposeraient dès lors d'un reste à vivre inférieur à 15 € par personne et par jour. En tout, Action logement estime que 75 000 ménages locataires HLM pourraient bénéficier de cette aide.

Comment en bénéficier ?

Les locataires en difficulté doivent contacter leur bailleur social, qui doit lui-même être l'un des 101 adhérents de Soli'AL. Le versement de l'aide sera alors directement effectué par le bailleur à travers un outil en ligne dédié.

Quand l'aide sera-t-elle disponible ?

Le dispositif sera opérationnel à partir du lundi 12 décembre prochain.

Source :

- Centrepresseaveyron.fr, 26/10/2022, « locataires HLM : comment bénéficier de l'aide jusqu'à 600€ d'Action Logement versée en décembre ? »